

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 1 (1898)

Heft: 50

Artikel: Avis industriels et commerciaux

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248286>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'engrais. On agira sagement en continuant à donner une nourriture chaude ou tiède.

De plus, on n'oubliera pas que si les animaux ne travaillant pas l'hiver ne demandent pas une nourriture aussi copieuse qu'au temps des labeurs, ils ne peuvent non plus sans souffrir endurer de privations, souffrances qui se traduisent par une notable dépréciation, le mauvais temps passé.

Etre trop chiche de nourriture est, au lieu d'aller avec ses intérêts, se tourner contre. Evidemment, on ménagera autant que possible la nourriture, mais il faudra qu'elle soit toujours suffisante.

Quand on aura à sa disposition des pulpes de sucrerie et qu'on en donnera aux animaux, on pourra être assuré qu'ils s'en porteront bien.

A la bergerie, on se fiera beaucoup du froid et de l'humidité qui seraient des plus préjudiciables, car c'est le moment de l'agnelage. Comme breuvages ordinaires, on donnera des barbotages à l'eau tiède.

A la basse-cour, l'engraissement des volailles opérera toujours.

On visitera de temps en temps le rucher et on abritera les ruches qui ne le sont pas ou qui ne le sont guère au moyen de bottes de paille convenablement disposées.

On ne laissera pas non plus sans surveillance les silos, greniers, caves, celliers. Si l'on aperçoit, aux silos, des fourrages qui menacent de moisir, on les sale.

Au cellier, on surveille les vins nouveaux qu'on goûte de temps en temps.

Lorsque la légère fermentation qui se produit vers ce temps est terminée, on ferme les fûts en les bandant. Si l'on croit devoir opérer un déboufrage ou premier soutirage, cela seulement pour certains vins, il faudra accomplir cette opération à l'abri de l'air. C'est aussi le moment de la fabrication des vins dits de seconde cuvée et des piquettes.

On surveillera également les vins vieux et on évitera toujours d'en approcher des vins nouveaux.

* * *

Décembre, dernier mois de l'année, demande aussi la clôture des comptes, l'établissement net et détaillé de ce que cette année a été. On dressera le compte des profits et pertes de son exploitation quelle qu'elle soit, petite ou grande.

Et pendant les veillées interminables, quand ces travaux seront finis, on empruntera des livres instructifs, des livres d'agriculture pratique à la bibliothèque communale et on les lira pendant que dehors, dans la nuit, feront rage le vent, la pluie ou la neige.

* * *

Voci, pour guérir les volailles des maladies courantes, un procédé assez facile et qui donne, paraît-il, de bons résultats.

Il suffit de mélanger à leur nourriture, dans la proportion d'une poignée ou une poignée et demie par décalitre de grain donné, de la chaux éteinte. On agitera soigneusement le grain quand on aura jeté la chaux, de façon que cette dernière pénètre bien partout dans la masse des grains.

Dès le premier jour qui suivra la distribution de cette nourriture ainsi traitée, on remarquera un mieux sensible. Au bout de quelques jours la maladie aura complètement disparu.

Il sera parfois prudent d'appliquer préventivement ce traitement quand on saura que, dans le voisinage du poulailler, il y en a d'autres dont les volailles sont atteintes. On évitera ainsi presque infailliblement la contagion.

Et l'on peut se rassurer ; si la chaux éteinte ainsi donnée fait du bien aux volailles malades, elle ne fait pas de mal à celles qui sont en santé. Au contraire elle les entretient alertes et vives, exerce une action bienfaisante sur le sang, fait rougir la crête et favorise la ponte.

— *JOH: R. HENRION: PARIS* —

La dépense est presque insignifiante.

A propos des poules, rappelons qu'il ne faut jamais donner la nourriture en un amas, mais bien l'éparpiller, jeter le grain en volée. Autrement il y aurait lutte, bataille, perte de grain, et généralement les plus fortes poules accapareraient à peu près toute la nourriture, tandis que celles d'espèces moins robustes en seraient presque complètement privées.

Au lieu de jeter le grain, on peut encore le donner dans les augelettes en bois qu'on aura soin de choisir longues et étroites ; on les placera alors assez loin les unes des autres.

La nourriture des poules varie un peu avec les idées de leurs propriétaires.

Néanmoins il est certaines règles données par l'expérience et qu'il ne faut pas oublier. De plus, lorsqu'on a une exploitation et qu'on veut en connaître complètement les résultats, il faut se rendre compte exactement de ce qui est nécessaire à une poule.

Une moyenne, en santé normale a besoin d'un minimum d'orge qu'on peut évaluer à un hectogramme ; en y en ajoutant quelque peu on agira sagement. Cette quantité d'orge peut être remplacée par du blé. Il en faut alors un peu moins.

Le grain, blé ou orge, est excellent. Pourtant il faudra encore y adjoindre une certaine quantité de matière trempée, pommes de terre ou son.

Lorsque arriveront les jours frais et froids on fera tiédir cette nourriture. Tant qu'on le pourra on complètera encore ce régime par du vert : des salades, des feuilles de choux, des herbes diverses.

Le plus souvent possible on changera l'eau donnée en boisson et on entretiendra très propres les vases ou augelettes employés pour cela. La propreté, là comme partout, est exigée.

* * *

Les haies se divisent en deux sortes : les haies sèches et les haies vives.

Les haies sèches, portant plutôt le nom de clôtures ou de palissades sont faites avec des morceaux de bois coupés et préparés généralement, tels que pieux, pisseaux, échalas, roseaux, etc.

Elles sont économiques, mais leur durée est moins généralement que les autres et elle ne deviennent véritablement pratiques que lorsqu'on veut clore avec rapidité un terrain ou diviser certaines prairies. Nous n'en parlerons d'one pas davantage.

Quant aux haies vives elles sont formées par des plantes, généralement par des arbres ou des arbustes, placés très près les uns des autres et formant ainsi un véritable obstacle.

Les espèces d'arbres ou d'arbustes qui sont surtout propices à l'établissement des haies vives sont l'aubépine, dans tous les sols, le hêtre le charme, l'orme, le chêne, le sureau, le saule marseault, le houx commun pour les terres argileuses ; pour les terres sableuses ou calcaires, il vaudra mieux utiliser l'orme et le saule ainsi que le févier à trois pointes. L'aubépine, nous l'avons dit, pousse dans tous les sols et c'est elle surtout qui est employée pour les haies.

* * *

C'est au printemps ou à l'automne qu'on effectuera la plantation des haies. Pour cela, vers le commencement de l'été ou de l'hiver selon l'époque de plantation, on creuse dans le sol, à l'endroit où l'on veut planter la haie, un fossé dont la largeur sera de 0,80 environ sur 0,60 de profondeur. On laissera ainsi jusqu'au moins de la plantation.

Alors on rejetera dans le fossé la terre qui a été extraite, puis on alignera les jeunes plants suivant une ou deux rangées selon la profondeur qu'on veut donner à sa haie. Si on ne plante que deux rangs on les écartera de dix

centimètres, mais si on en plante trois l'écartement entre chacun sera de 15 centimètres.

Les plants de deux ans, ayant un an de repousse, seront les meilleurs.

Il faudra ensuite les protéger. Des haies sèches peuvent très bien servir à cet usage. On bien en plante de trois mètres en trois mètres, et de chaque côté des plants, des pieux qu'on relie les uns aux autres par de longues perches formant obstacle.

Pendant quelques années on les binera, puis quand les jeunes plants seront bien vigoureux, on les coupera tous, au printemps, à 8 centimètres du sol, et vers octobre on rapprochera les uns des autres les jets qui se seront formés. Ces jets seront ainsi dirigés et fixés chaque année jusqu'à ce que la haie ait atteint sa hauteur totale.

Vers quatre ans on commencera à tondre la haie. Cette opération s'accomplira à la fin d'avril ou en mai, puis en août.

Paul ROUGET.

Avis industriels et commerciaux

Certificats d'origine pour le Japon. — Nous rappelons ici qu'à partir du 1^{er} janvier 1899 les nouveaux tarifs douaniers japonais seront appliqués à toutes les marchandises importées au Japon, sans qu'il soit tenu compte du moment de leur chargement. Il importe, en conséquence, de joindre, dès maintenant, à tout envoi le *certificat d'origine* y relatif, dans le cas où l'on exige la production de cette pièce.

Toutes les marchandises qui n'auront pas saisi, le 1^{er} janvier 1899, aux formalités douanières seront également soumises au nouveau tarif, même si elles étaient arrivées avant ce terme dans un port japonais.

LETTRE PATOISE

On nous prie de faire remarquer que dans la lettre patoise Doz Bouda, parue au commencement de Novembre, le texte de l'auteur ne contenait aucune allusion personnelle applicable à qui que ce soit. Nous espérons que cette déclaration tranquillisera ceux qui ont cru y voir la désignation indirecte d'une personne de la localité supposée de l'auteur de la lettre.

7 novembre 1873.

En jégeain le n° 2888 di *Pays* qu'é po titre *vingt cinq ans*, moi, qu'é vu et ressenti toutes les misères qu'ai relate, i seu veni tot tchâ, tot graingne. I me seu dit : Ai y é tot de même rudement de lai breuyeri à monde, tchie les gros, tot c'ment tchié les petés. I vos le demainde en tu vos, to les dgens qué signant in aïcoué, et que ne le cheuyant pe, n'âce pe des dgens de ran ? Eh bin, en 1815, in aïcoué a t'auv signaie entre le véye cainton de Berne et le Jura ; C'taïcoué a t'auv approuvaié paï lai Confédération, et les Bernois ne le velant p'absolument cheudre, en tot ce que ravoéte les catholiques. A ce être braves ? I dis nian. Ça po colo que le mot cainnaye me vint aidé en lai gourdje.

Les paysains di Veye Cainton sont en général des braves dgens et s'ai n'étié pe moinaie paï des frannâons ai nos ne ferint pe de ma, à inois, nos députés lo diant ; mais en les embré en ios baidgelaïnt toutes soufthes de bâbâoles contre nos, par exemple, que nos aidoran les saints, lai sainte Vierdge et ios imaidges - tot des mentes, des bêteriés. Achi nos sont persécutâies de toutes les faisons. Ai saint bin souhai, di tem qu'ai sont 5 contre 1, main dain les contributions ce n'a pu dinche, ai nos dain ai payié le tié, ai jué di cinqieme. I me mo-